

- 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2022
- 2) COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- 3) INSTALLATION DE Mme Nadège FLEURETTE, NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN REMPLACEMENT DE Mme Marie THIMONT DÉMISSIONNAIRE
- 4) REMPLACEMENT DE Mme Marie THIMONT par Mme Nadège FLEURETTE, AU SEIN DES COMMISSIONS ET DES ORGANISMES OÙ ELLE REPRÉSENTAIT LA COMMUNE
- 5) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION POUR L'EXERCICE 2021
- 6) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
- 7) AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021 DES DIFFERENTS BUDGETS
- 8) BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE BIENS IMMOBILIERS INTERVENUS EN 2021
- 9) VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
- 10) TAXES DIRECTES LOCALES - VOTE DES TAUX 2022
- 11) PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT POUR 2022
- 12) ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
- 13) ATTRIBUTION D'UN SECOURS A L'UKRAINE EN SITUATION DE GUERRE
- 14) AUTORISATIONS DE PROGRAMME/ CREDITS DE PAIEMENT 2022
- 15) APPROBATION DU TRANSFERT DES COMPTES 2051 ET 2805, DE LA MISE A DISPOSITION DE LA CHAUFFERIE BOIS ET DE L'EMPRUNT Y ETANT ASSORTI ET DE LA BALANCE DEFINITIVE DE TRANSFERT COMPTABLE ENTRE LA COMMUNE ET LA REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE
- 16) DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ETUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA CREATION D'UN STADE NORDIQUE
- 17) DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU TREMPLIN DE SAUT A SKI
- 18) CESSION DE L'ANCIENNE ECOLE, SITUÉE « 29 ROUTE DE VOLOGNE », A M. ET MME DOMINIQUE ET FABIENNE HOLVECK
- 19) ACQUISITION DES ANCIENS LOGEMENTS DE FONCTION DE LA MAISON DE LA MONTAGNE
- 20) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU CENTRE CULTUREL ET SOCIAL A L'ASSOCIATION LA BRESSAUDE - SOCIETE OMNISPORTS (annule et remplace la délibération n°159 du 13 décembre 2021)

- 21) AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE LA PRESTATION « BUS HIVERNAL » ENTRE LA COMMUNE DE LA BRESSE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES
- 22) FESTIVAL INTERNATIONAL DE SCULPTURE « CAMILLE CLAUDEL » - APPROBATION DES TARIFS D'IMAGE DE MARQUE « 30E EDITION FESTIVAL CAMILLE CLAUDEL »
- 23) CESSION DE TERRAIN A MME ET M. CHRISTOPHE POIROT – CHEMIN DU BREUIL
- 24) ECHANGE DE TERRAIN AVEC M. LAURENT VAXELAIRE – CHEMIN DE LA RETELERE
- 25) DENOMINATION DE VOIRIE "CHEMIN DES BICHES" – ACCES PRIVE – ANTENNE CHEMIN DU BREUIL
- 26) FORET - ETAT D'ASSIETTE DES COUPES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
- 27) APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS 2022 DE TRAVAUX FORESTIERS
- 28) SERVITUDE DE TREFONDS AU PROFIT DE LA SCI JYM – LE BREUIL – PASSAGE RESEAUX SUR AB 871P ET AB 993P
- 29) SERVITUDE DE PASSAGE SUR AK 810 AU PROFIT DES PARCELLES AK 403 ET AK 474 - M. AKSUT YILMAZ Naringul – TRAVERSE DU DAVAL
- 30) CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS « ENTRETIEN DE PLUSIEURS BATIMENTS » AVEC LA COMMUNAUTES DE COMMUNES DES HAUTES-VOSGES
- 31) CONVENTION DE CREATION DE SERVICE COMMUN ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES ET LA COMMUNE DE LA BRESSE
- 32) CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS « CHANTIERS D'INSERTION » ENTRE LE CCAS ET LA COMMUNE DE LA BRESSE
- 33) MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTES POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE – PERIODE ESTIVALE
- 34) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET (GARAGE)
- 35) CREATION D'UN POSTE D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET SUITE A REUSSITE A CONCOURS
- 36) MODIFICATIONS DANS LES CADRES D'EMPLOIS DE TECHNICIEN ET D'ADJOINT ADMINISTRATIF EN PREVISION DE DEPARTS EN RETRAITE (BUREAU D'ETUDES V.R.D. ET URBANISME)
- 37) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET (17 HEURES 30) – FONCTION D'A.S.V.P. (AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE)
- 38) CREATION D'EN EMPLOI P.E.C. (PARCOURS EMPLOI COMPETENCE) POUR LE DOMAINE DU HAUT DES BLUCHES (CONTRAT DE 12 MOIS – TEMPS NON COMPLET 20 HEURES)
- 39) COMPLEMENT AU REMBOURSEMENT DU CNFPT POUR LES AGENTS QUI SUIVENT UNE FORMATION

Questions diverses